

4.36 Dans l'ensemble, le DBS présente des inconvénients importants et ne satisfait pas adéquatement à plusieurs critères. Dans ces circonstances, le Comité n'est pas en mesure de recommander le DBS come système de distribution de services de télévision payante.

**Sélection des systèmes de distribution : les options -
(d) le câble**

4.37 Ce système utilise des câbles coaxiaux et (ou) des fibres optiques pour rejoindre des abonnés, d'une manière similaire à celle qui sert à fournir des services téléphoniques ordinaires. Selon la technique utilisée, il permet de fournir un maximum de 40 canaux (câble coaxial) ou plus (fibres optiques) et on prévoit que, dès 1994, le service en large bande sera suffisamment développé pour permettre de commencer à raccorder au réseau environ 60 p. cent des locaux d'abonnés. Il faudra probablement six à dix ans pour atteindre ce niveau de de 60 p. cent (couvrant les capitales et les principaux centres régionaux), selon l'importance de la demande de services de télévision payante et d'autres services en large bande.